



APPEL DE PROPOSITIONS

Le 24 août 2020

Titre du projet :

Agir pour relancer l'économie : Initiative de recherche au sein des PME des communautés francophones en situation minoritaire pour une main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs stratégiques de l'économie canadienne

Date de fermeture :

Le mardi 22 septembre 2020, à 17 h 00, heure avancée de l'Est

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
2. ACUFC - PROFIL ET MANDAT	3
3. CONTEXTE.....	4
3.1. Création du Conseil sur la stratégie industrielle canadienne	4
3.2. Stratégie du gouvernement canadien	4
3.3. Présence des PME dans les communautés francophones en situation minoritaire	6
4. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	6
5. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	7
6. COLLABORATION AVEC LE COMITÉ DE SUIVI FRANCOPHONE	7
7. RAPPORTS ET ÉCHÉANCIERS.....	8
8. AUTRES PRODUITS LIVRABLES – RAPPORTS NARRATIFS.....	9
9. COÛTS TOTAUX.....	10
10. CONTENU DE LA PROPOSITION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	10
11. FERMETURE DE L'APPEL DE PROPOSITIONS ET ÉCHÉANCIER PRÉVU	11
12. AUTRES CONSIDÉRATIONS	12

1. Introduction

Le présent appel de propositions est une initiative de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC).

2. ACUFC - profil et mandat

Créée le 1^{er} avril 2015 à la suite de la fusion de l'Association des universités de la francophonie canadienne et du Consortium national de formation en santé, l'ACUFC regroupe 22 établissements d'enseignement postsecondaire, francophones ou bilingues, situés dans 8 provinces du Canada.

L'ACUFC a pour mission de permettre un accès accru à une éducation postsecondaire en français de qualité dans les communautés francophones en situation minoritaire. Les collèges et universités membres de l'ACUFC contribuent au rayonnement et à la vitalité des communautés francophones. L'ACUFC représente les intérêts communs de ses établissements membres auprès des gouvernements et des parties prenantes et elle assure leur visibilité, tant au Canada qu'à l'international.

Les collèges et universités membres de l'ACUFC sont les suivants :

- Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta;
- Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick;
- Collège de l'Île;
- Collège Boréal;
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick;
- Collège Éducacentre;
- Collège Mathieu;
- Collège militaire royal du Canada;
- Collège universitaire dominicain;
- Collège universitaire Glendon de l'Université York;
- La Cité universitaire francophone de l'Université de Regina;
- La Cité – Le collège d'arts appliqués et de technologie;
- Université d'Ottawa;
- Université de Hearst;
- Université de Moncton;
- Université de l'Ontario français;
- Université de Saint-Boniface;
- Université de Sudbury;
- Université Laurentienne;
- Université Saint-Paul;
- Université Sainte-Anne;
- Université Simon Fraser, Bureau des affaires francophones et francophiles.

Veillez visiter le site Web de l'ACUFC pour de plus amples informations : www.acufc.ca.

3. Contexte

3.1. Création du Conseil sur la stratégie industrielle canadienne

Afin de relancer l'économie, le gouvernement fédéral cherche à comprendre quels seront les effets à moyen et à long terme des bouleversements provoqués par la pandémie de COVID-19 sur les secteurs stratégiques de l'économie canadienne. Le 8 mai 2020, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a créé le Conseil sur la stratégie industrielle canadienne dont le mandat est de conseiller le gouvernement canadien et de guider ses interventions pour assurer la stabilisation et la relance économique dans les secteurs à forte croissance ainsi que pour soutenir les stratégies sectorielles qui stimulent l'innovation, qui favorisent l'adoption du numérique et qui assurent la durabilité (ISDE 2020)¹.

3.2. Stratégie du gouvernement canadien

Afin d'accroître la productivité et l'innovation, en particulier au moment de la transition vers une économie sobre en carbone, le gouvernement fédéral a créé en 2017 six tables sectorielles pour mieux coordonner ses interventions auprès des industries traditionnellement fortes du Canada :

- l'agroalimentaire,
- les industries numériques,
- la fabrication de pointe,
- les sciences biologiques et la santé,
- les technologies propres,
- les ressources pour l'avenir.

Une table sectorielle sur le tourisme s'est ajoutée en 2019.

Dans le cadre de ces tables sectorielles, des chefs de file des industries visées et des sous-ministres fédéraux se sont réunis et ont formulé des recommandations pour la mise en œuvre d'un plan ambitieux de croissance à long terme de l'économie canadienne, axée sur l'innovation. Parmi les recommandations émises, on retrouve, entre autres :

- le développement et l'attraction des compétences et des talents [apprentissage intégré au travail (AIT)];
- la formation continue;
- le programme national d'études pour les compétences dans le domaine sectoriel, (mentorat);

¹ Voir : <https://www.ic.gc.ca/eic/site/062.nsf/fra/accueil>.

- la collaboration nécessaire à cette fin.

De plus, la COVID-19 a provoqué des bouleversements sans précédent qui ont affecté l'économie canadienne à un point tel que deux autres secteurs ayant subi des conséquences néfastes ont été ajoutés à la liste des tables sectorielles :

- le commerce de détail,
- le transport.

Au Canada, la grande majorité des entreprises sont des PME² et ces dernières doivent avoir les compétences, les outils et la confiance nécessaires pour participer pleinement à l'économie numérique axée sur les données³. Toutefois, en 2018, 41 % des entreprises canadiennes ne pouvaient pas trouver les compétences dont elles avaient besoin. Les PME doivent s'adapter et parvenir à attirer et à retenir un personnel hautement qualifié dans un marché du travail marqué par des pénuries de main-d'œuvre. De ce fait, les PME accusent un sérieux retard en matière d'adoption des technologies numériques. À titre d'exemple, 89 % des PME canadiennes ne vendent pas leurs produits et leurs services en ligne. De plus, les PME en région rurale sont moins susceptibles de se tourner vers l'exportation, d'adopter de nouvelles technologies, de gérer un site Web, de miser sur l'innovation ou de détenir des brevets ou autres formes de propriété intellectuelle. Ces entreprises ont d'ailleurs déclaré que le coût croissant des intrants, la réglementation gouvernementale ainsi que le recrutement d'employés qualifiés et leur fidélisation étaient les principaux obstacles à leur croissance en 2017⁴.

Or, les PME sont rarement en mesure de bien articuler leurs besoins en matière de formation, car elles n'ont pratiquement aucune idée des orientations futures de leur propre industrie. Elles n'ont pas les ressources nécessaires pour examiner les tendances de demain ni pour réfléchir à l'avenir de leur entreprise dans 24 à 36 mois. Le principal problème est que de nombreuses PME canadiennes ont besoin d'établir de meilleures prévisions. Le projet de recherche proposé par l'ACUFC vise à apporter une solution à ce problème pour les PME des communautés francophones en situation minoritaire.

² Voir : [https://www.international.gc.ca/trade-commerce/sme-pme/sme-roles-pme.aspx?lang=fra#:~:text=Le%20r%C3%B4le%20des%20PME%20dans,et%20de%20cr%C3%A9ation%20d'emplois.&text=1%2C9%20%25%20\(pr%C3%A8s%20de,2%20939\)%20de%20grandes%20entreprise](https://www.international.gc.ca/trade-commerce/sme-pme/sme-roles-pme.aspx?lang=fra#:~:text=Le%20r%C3%B4le%20des%20PME%20dans,et%20de%20cr%C3%A9ation%20d'emplois.&text=1%2C9%20%25%20(pr%C3%A8s%20de,2%20939)%20de%20grandes%20entreprise) : En décembre 2017, le milieu des affaires canadien comptait 97,9 % (1,15 million) d'entreprises de petite taille (99 employés ou moins), 1,9 % (près de 22 000) d'entreprises de taille moyenne (de 100 à 499 employés) et 0,2 % (2 939) de grandes entreprises. Les PME employaient plus de 10,6 millions de Canadiens, soit près de 90 % de l'effectif du secteur privé.

³ Les PME qui utilisent l'Internet connaissent une hausse de 10 % de leur productivité. D'autre part, la croissance et les exportations des PME qui utilisent largement les technologies Web sont deux fois plus élevées que celles des autres PME. Source : McKinsey Global Institute. (Mai 2020). *Internet matters: The Net's sweeping impact on growth, jobs, and prosperity*.

⁴ Source : *Innovation, sciences et développement économique Canada, Sous-ministres dossier de briefing*. Voir : [https://www.ic.gc.ca/eic/site/140.nsf/vwapj/DM-Transition-Binder-REDACTED-FR.pdf/\\$file/DM-Transition-Binder-REDACTED-FR.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/140.nsf/vwapj/DM-Transition-Binder-REDACTED-FR.pdf/$file/DM-Transition-Binder-REDACTED-FR.pdf) (Décembre 2019).

3.3. Présence des PME dans les communautés francophones en situation minoritaire

On estime à un peu moins de 40 000 le nombre de PME dans les communautés de la francophonie canadienne⁵. À l'échelle du pays, 78 % des PME exercent leurs activités dans le secteur des services et 22 %, dans celui de la fabrication des biens. Le tourisme, le commerce de détail et le transport sont des secteurs dans lesquels les PME de la francophonie canadienne sont actives.

Dans le secteur de l'agroalimentaire, on retrouve des PME dans les domaines des pêches, de l'agriculture, de l'aquaculture et de la transformation alimentaire. Les industries numériques, où sont présentes certaines PME de la francophonie canadienne, englobent les technologies de l'information et des communications (TIC), les médias numériques et interactifs ainsi que la production de contenu.

Pour ce qui est des secteurs de la fabrication de pointe, de la santé et sciences biologiques, des technologies propres et des ressources pour l'avenir, l'absence de données nous empêche d'esquisser un portrait de la place qu'occupent les PME au sein de ces industries.

Cependant, une étude du Conference Board du Canada réalisée en 2019 pour le compte de l'ACUFC comparait la proportion de travailleurs canadiens à celle des travailleurs bilingues dans chacun de ces secteurs d'activité dans les provinces autres que le Québec. Bien que présents dans tous les secteurs d'activité, l'étude a démontré que les personnes bilingues sont relativement plus nombreuses dans les industries culturelles, dans les services professionnels, scientifiques et techniques, dans les services d'enseignement, dans les arts, les spectacles et les loisirs ainsi que dans l'administration publique⁶.

4. Objectifs de la recherche

Durant et après la pandémie de COVID-19, une relance économique qui n'aurait lieu qu'en anglais et qui ne tiendrait pas compte des besoins et des spécificités des communautés francophones en situation minoritaire pourrait constituer un facteur d'assimilation. L'ACUFC veut donc accorder un mandat à une firme pour mener une recherche ayant deux objectifs :

⁵ Cette estimation est basée sur le nombre total de PME au Canada et la proportion de la population de la francophonie canadienne. Voir : https://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03090.html#point1-1

⁶ Diaz, H. A. (Avril 2019). *Le bilinguisme anglais-français hors Québec : un portrait économique des bilingues au Canada*. Ottawa, le Conference Board du Canada. Étude réalisée pour l'ACUFC. Voir : https://acufc.ca/wp-content/uploads/2019/05/EtudeConferenceBoard_BilinguismeQC-FR.pdf.

1. Permettre aux communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) de mieux se positionner dans les secteurs économiques à forte croissance et de mieux s'insérer dans les stratégies fédérales de relance économique.
2. Fournir à tous les intervenants concernés des CFSM ainsi qu'aux gouvernements des données probantes pouvant appuyer les stratégies et les initiatives à mettre en œuvre. La méthodologie, le plan de recherche et les résultats seront publics, sans droit d'auteur.

5. Questions de recherche

La recherche que propose l'ACUFC répondra aux questions suivantes :

1. Quels sont les secteurs d'activité prioritaires au sein des PME de la francophonie canadienne?
2. Quels sont les besoins de formation de ces secteurs d'activité prioritaires?
3. Quelles sont les compétences émergentes qui devront être développées dans chaque catégorie d'emploi pour répondre aux besoins des employés de chacun de ces secteurs d'activité prioritaires?
4. Comment joindre les entrepreneurs?
5. Comment mettre à profit l'Allocation canadienne pour la formation⁷ et d'autres programmes gouvernementaux?
6. Quels rôles peuvent jouer les principales parties prenantes des CFSM pour appuyer une relance économique en français à la suite de la pandémie de COVID-19?

6. Collaboration avec le comité de suivi francophone

Le comité de suivi francophone est composé d'organismes nationaux représentant les collectivités francophones et acadiennes (CFA) et des institutions fédérales suivantes :

- Pour les CFA :
 - La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada;
 - RDÉE Canada;
 - Coopératives et mutuelles Canada;
 - L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC);
 - La Fédération de la jeunesse canadienne-française;
- Pour le gouvernement fédéral :
 - Le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (ISDE), secteur des stratégies et des politiques d'innovation;

⁷ Cette allocation offrirait aux travailleurs de l'argent pour les aider à payer les frais liés à la formation, un soutien du revenu pendant la formation et une protection de l'emploi afin que ces derniers puissent s'absenter du travail pendant la période nécessaire pour renouveler leurs compétences ou pour acquérir des compétences recherchées. Elle comprend : un crédit canadien pour la formation, la prestation de soutien à la formation d'assurance-emploi et des dispositions relatives aux congés. Pour plus de détails sur l'Allocation canadienne pour la formation, consulter la page suivante :

<https://www.budget.gc.ca/2019/docs/themes/good-jobs-de-bons-emplois-fr.pdf>.

- Les organismes fédéraux de développement économique au pays;
- Affaires mondiales Canada.

Le comité de suivi francophone est une occasion pour les organismes et les institutions qui en sont membres de tenir des discussions et une consultation sur le développement économique. Son mandat consiste, entre autres, à favoriser l'échange d'information, la réflexion et le développement de nouvelles idées.

L'ACUFC souhaite que la firme retenue pour réaliser la recherche puisse travailler en étroite collaboration avec le comité de suivi francophone afin d'obtenir des conseils et de la rétroaction.

7. Rapports et échéanciers

La firme devra produire les rapports suivants aux dates mentionnées.

- 1) Rapport d'étape 1, vers la mi-octobre 2020 : plan de recherche détaillé et méthodologie.

Après l'attribution du contrat, la firme devra produire un rapport décrivant le plan de recherche et la méthodologie, qui sera présenté au comité de suivi pour validation. La firme apportera des changements au plan de travail en fonction des commentaires émis par le comité de suivi francophone.

- 2) Rapport d'étape 2, vers la mi-décembre 2020 : résultat de la collecte de données quantitatives et outils pour la collecte de données qualitatives.

Entre octobre et décembre 2020, la firme préparera un rapport complet des données quantitatives provenant de diverses sources, notamment de Statistique Canada, et des constats préliminaires qui s'en dégagent concernant les secteurs d'activité prioritaires au sein des PME des CFSM et des besoins de formation de ces secteurs d'activité prioritaires.

La firme préparera également la première ébauche du questionnaire d'entrevue pour obtenir des données qualitatives sur les besoins de formation des secteurs d'activité prioritaires.

Vers la mi-décembre 2020, la firme présentera l'analyse des données, les constats qui s'en dégagent et l'ébauche du questionnaire d'entrevue au comité de suivi francophone pour obtenir une rétroaction. La question de discussion sera la suivante : Quelles sont les compétences émergentes qui devront être développées dans chaque catégorie d'emploi pour répondre aux besoins des employés des PME de chacun des secteurs d'activité prioritaires dans les CFSM?

On demandera également aux membres du comité de suivi francophone de fournir les noms d'une cinquantaine de personnes expertes en développement économique provenant

de divers milieux des CFSM, avec qui la firme retenue mènera les entrevues. La recherche devra assurer une représentation équitable des répondantes et des répondants selon divers aspects, dont les suivants : région, genre, secteur économique, âge, immigration récente ou ancienne, milieu rural, milieu urbain.

- 3) Rapport d'étape 3, vers la mi-février 2021 : version définitive des données quantitatives et qualitatives collectées et ébauche des recommandations découlant de la recherche.

L'ACUFC transmettra ce rapport d'étape aux membres du comité de suivi francophone au moins sept jours avant la tenue d'une séance de travail. La firme animera cette séance dont l'objectif principal sera de formuler des recommandations. La question de discussion sera la suivante : Quelles sont les options stratégiques à privilégier pour appuyer la main-d'œuvre des PME de la francophonie canadienne à acquérir les compétences dont elle a besoin pour trouver et conserver un bon emploi?

Note importante : Nous postulons à priori que l'appui aux travailleuses et aux travailleurs serait offert dans le cadre des programmes de formation gouvernementaux existants, comme l'Allocation canadienne pour la formation.

- 4) Rapport 4, vers la mi-mars 2021 : version définitive du rapport de recherche.

Le titre du rapport final sera le suivant : Initiative de recherche au sein des PME des communautés francophones en situation minoritaire pour une main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs stratégiques de l'économie canadienne.

Le rapport final comprendra entre autres les parties suivantes :

- 1) La méthodologie;
- 2) Les données quantitatives;
- 3) Les données qualitatives;
- 4) Les constats;
- 5) Les conclusions;
- 6) Les recommandations;
- 7) Les annexes.

8. Autres produits livrables – rapports narratifs

Après chaque séance de travail avec le comité de suivi francophone, la firme préparera un rapport narratif présentant les travaux réalisés ainsi qu'une synthèse des données collectées et des constats préliminaires qui s'en dégagent. Les dates butoirs pour les rapports narratifs sont le 31 octobre 2020, le 31 décembre 2020 et le 28 février 2021.

9. Coûts totaux

La concurrence pour cet appel de propositions se situe au niveau de la qualité attendue des produits livrables et non au niveau des coûts. **Cette recherche devra être réalisée pour une somme forfaitaire de 35 300 \$, plus la TVH applicable, de 4 589 \$.** Nous estimons qu'il faudra 50 jours-personnes d'effort pour réaliser ce mandat. Aucun déplacement ne sera nécessaire. Advenant qu'une rencontre puisse avoir lieu en présentiel en février 2021, l'ACUFC déboursera, en sus de cette somme forfaitaire et conformément aux directives du Conseil du Trésor du Canada, les frais de déplacement pour deux personnes de la firme, si celle-ci est située à l'extérieur de la région d'Ottawa.

10. Contenu de la proposition et critères d'évaluation

La proposition devra comprendre les renseignements suivants :

- Une description de la compréhension du mandat, la compréhension du mandat étant un critère obligatoire pour que la proposition soit étudiée;
- Un plan de travail détaillé qui inclura les principales étapes nécessaires à la réalisation du mandat de l'appel de propositions et du respect de l'échéancier proposé;
- Une description de la méthodologie envisagée pour atteindre les objectifs de la recherche;
- Un curriculum vitae des personnes qui mèneront les travaux, des références professionnelles et une liste de travaux connexes;
- Une section financière comprenant les éléments suivants :
 - Le taux quotidien des services professionnels;
 - Le nombre de jours de service;
 - Les taxes;
 - Le total des frais et des coûts pour la réalisation du mandat;
 - Le soumissionnaire **devra s'assurer que tous les documents remis soient soumis à une correction d'épreuves, et ce, à même le montant forfaitaire du contrat**; cette correction d'épreuves devra être effectuée par une firme professionnelle et le nom de cette firme devra figurer à la section financière de la proposition;
 - La proposition devra être signée par les personnes ainsi autorisées de la firme réalisant le mandat.

Les critères d'évaluation des propositions sont présentés dans le tableau qui suit.

Critères d'évaluation des propositions	Valeur (%)
Compréhension du mandat	0 – critère obligatoire
Niveau de connaissance du secteur économique des communautés francophones en situation minoritaire	20
Expérience démontrée en matière de recherche de données <u>quantitatives</u> en français au Canada dans le domaine de l'économie. Les sources de données quantitatives pour cette recherche sont Statistique Canada, les organismes gouvernementaux et les organismes communautaires à vocation économique. La firme est invitée à proposer d'autres sources pertinentes.	40
Expérience démontrée en matière de recherche de données <u>qualitatives</u> en français dans le domaine de l'économie. Les sources pour cette recherche sont les entrevues dirigées auprès d'une cinquantaine de répondantes et de répondants reconnus pour leur expertise en développement économique dans les CFSM.	15
Capacité démontrée d'analyse, de synthèse et de rédaction rigoureuse pour dégager des constats et des conclusions et pour formuler des recommandations que pourront utiliser les PME, les organismes de développement économique des CFSM, les membres de l'ACUFC ainsi que les gouvernements et d'autres parties prenantes.	25
Total	100

11. Fermeture de l'appel de propositions et échéancier prévu

Les propositions devront être reçues au plus tard le **mardi 22 septembre 2020, à 17 h 00**, heure avancée de l'Est, et devront être transmises par courriel à l'attention de :

Ronald Bisson
 Directeur des opérations
 Secrétariat national de l'ACUFC
 223, rue Main
 Ottawa (Ontario) K1S 1C4
 Tél. : 613-244-7837, poste 114
 Courriel : rbisson@acufc.ca

Ce contrat débutera le **25 septembre 2020** et se terminera le **31 mars 2021** (voir l'échéancier de réalisation qui figure au tableau suivant).

Dates butoirs	Produits livrables
Le 22 septembre 2020	Date limite pour la réception des propositions
Le 25 septembre 2020	Choix de la firme
Vers le 15 octobre 2020	Ébauche du rapport d'étape 1 terminée
	Présentation du rapport d'étape 1 au comité de suivi francophone et validation du rapport par ce dernier
Vers le 31 octobre 2020	Version définitive du rapport d'étape 1
	Préparation d'un rapport narratif 1 (environ 5 pages)
	Paiement du premier versement sur réception de la facture : 33 % du montant total
Vers le 15 décembre 2020	Remise de l'ébauche du rapport d'étape 2 (données quantitatives, constats et conclusions) et de l'ébauche du guide d'entrevue
	Présentation de l'ébauche du rapport d'étape 2 et de l'ébauche du guide d'entrevue au comité de suivi francophone pour rétroaction
	Finalisation de la liste des personnes expertes du secteur économique des CFMS pour la collecte de données qualitatives
Vers le 31 décembre 2020	Version définitive du rapport d'étape 2
	Préparation du rapport narratif 2 (environ 5 pages)
	Paiement du deuxième versement : 33 % du montant total
Vers le 15 février 2021	Rapport d'étape 3 : version définitive des données quantitatives et qualitatives et des constats dégagés, et ébauche des recommandations
	Présentation du rapport d'étape 3 au comité de suivi francophone et animation de la séance pour formuler des recommandations
Vers le 28 février 2021	Préparation du rapport narratif 3 (environ 5 pages).
Vers le 15 mars 2021	Rapport 4 : version définitive du rapport final remise à l'ACUFC
Au plus tard le 31 mars 2021	Paiement du troisième et dernier versement : 34 % du montant total à l'acceptation du rapport final par l'ACUFC

12. Autres considérations

1. L'ACUFC n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet d'une proposition et ne s'engage à accepter ni la proposition la plus basse, ni aucune des propositions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
2. La proposition retenue ne sera utilisée par l'ACUFC qu'à titre indicatif pour l'élaboration d'un contrat qui sera cosigné par les deux parties.
3. La soumission devra être rédigée en français. Les travaux devront être réalisés uniquement en français.
4. Tout matériel produit dans le cadre de ce projet sera la propriété exclusive de l'ACUFC.